

Cfdt:

ENGIE

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ

## PROJET BRIGHT - NEW ENGIE, LA CFDT PREND DATE ET POSE SES CONDITIONS !

Le projet présenté par la direction dessine les contours de la future entité dédiée aux services à l'énergie, BRIGHT, tout en impactant de fait ceux d'Engie.

### **Explications :**

Les métiers des services à l'énergie sont des métiers qui utilisent peu d'investissement dans l'outil de production mais qui nécessitent un carnet de commandes sans cesse renouvelé.

Les métiers d'ENGIE de production d'énergie fonctionnent avec des investissements et des amortissements basés sur des temps longs, souvent sur la base de contrat régulés.

Mais pour qu'un ensemble de cette taille ait un intérêt à fonctionner ensemble, faudrait-il y trouver des synergies ...et là le constat est fait que depuis la fusion en 2009 entre GDF et Suez nous n'avons pas réalisé les synergies attendues entre ces deux métiers.

La direction du Groupe indique que le projet de réorganisation ne sera pas un démantèlement mais une simplification et un recentrage du Groupe, tant au niveau géographique que des activités de service. Selon elle, la décentralisation très poussée d'Engie (24 BU) est un frein pour le pilotage, la communication aux marchés, la réactivité et la performance opérationnelle.

A la lumière de ces éléments, **nous considérons maintenant nécessaire d'orienter le projet de réorganisation sur une trajectoire qui préservera l'emploi et sauvegardera l'ensemble de notre activité**, au travers d'un cadre qui donne la priorité effective aux questions sociales, sociétales et environnementales.

Pour que ces deux structures, BRIGHT et NEW ENGIE, puissent avoir la plus grande pérennité, **il est nécessaire qu'elles constituent des entreprises à mission à part entière, autonomes, saines, en capacité d'avoir un développement industriel et commercial organique avec une forte capacité d'investissements et de développement et sans concurrence réciproque.**

Le manque de lisibilité sur le modèle économique génère de fortes inquiétudes pour l'ensemble des salariés, notamment sur la garantie des emplois.

La CFDT demande d'ores et déjà la présentation des orientations stratégiques et du modèle économique pour les deux entités, condition indispensable pour pouvoir appréhender la pertinence et la viabilité des projets proposés.

La direction nous affirme aujourd'hui qu'il n'y aura pas de démantèlement, pas de suppression d'emploi et que l'avenir sera plus beau pour tous.

**Alors nous disons « chiche » et engagez-vous !!!**

C'est pourquoi, lors des dernières réunions, **nous avons demandé à la direction d'ENGIE de s'engager :**

- **Sur la création d'un statut de société à mission pour BRIGHT et NEW ENGIE.**  
La création de ce nouveau statut permettra aux salariés d'évoluer dans un Groupe, dont l'ensemble des sociétés seront respectueuses des questions sociales et environnementales et de se préserver le plus possible des attaques des fonds rapaces.
- **Sur l'emploi**, par la voie de la négociation collective, **avec la mise en place d'accords garantissant l'emploi et le développement des compétences** sur le long terme pour les futurs salariés de BRIGHT et de NEW ENGIE :
  - Aucun départ contraint pendant cinq ans,
  - Mise en place d'un processus équitable et transparent de volontariat du transfert des postes d'ENGIE vers BRIGHT,
  - Signature d'un accord GEPP (projection sur 4 à 5 ans des emplois et des compétences nécessaires au développement des activités de BRIGHT et NEW ENGIE).
- **Sur un pacte d'actionnaires** où serait inscrit l'interdiction de vendre BRIGHT par appartement :
  - Pas de vente à la « découpe » des différentes sociétés projetées dans BRIGHT,
  - Mise en œuvre d'une politique de dividendes conditionnée, à dynamique industrielle, qui privilégie la croissance, la recherche et l'innovation,
  - Possibilité pour l'Etat d'exercer un droit de veto sur la cession de certaines activités, par l'attribution d'une action préférentielle (communément appelé « golden share »),
  - Privilégier les partenariats entre entreprises européennes, afin d'éviter les fonds rapaces et pour maintenir et développer l'activité, l'emploi et les compétences dans l'espace de l'Europe.
- **Sur le maintien et l'amélioration des statuts sociaux des futures entités BRIGHT :**
  - Négociation d'un accord social de haut niveau qui constituerait le contrat des salariés de BRIGHT (accord de rémunération, mutuelle, droit syndical...)

**La CFDT a décidé d'interpeller les administrateurs et l'Etat actionnaire, afin qu'une résolution, permettant dans un premier temps à ENGIE de devenir une société à mission, soit votée lors de l'assemblée générale du 20 mai 2021.**

**RDV prochainement sur notre chaîne YouTube, pour échanger et vous apporter les premiers retours de la direction !**

<https://youtube.com/channel/UC7OTg3-Rq7iZqOyXGGFtFvA>

**Souad SARHANE**  
CFDT ENGIE IT  
souad.sarhane@engie.com

**Anthony MOLLE**  
CFDT INEO  
anthony.molle@engie.com

**Antony LALO**  
CFDT GRDF  
antony.lalo@grdf.fr

**Yoan KOSNAR**  
CFDT ENGIE Solutions  
yoan.kosnar@engie.com

**José BELO** - Coordinateur CFDT Groupe Engie  
jose.belo-dos-reis@engie.com



Compatible tous smartphones, tablettes et ordinateurs

Pour télécharger l'application CFDT ENGIE scanner le QR Code ou aller sur :  
<https://cfdt.app/engie>  
depuis le navigateur de votre mobile.

Disponible sur Google Play

Disponible sur le Store Privé CFDT